



MAIRIE DE SEEBACH
1 place de la Mairie
67160 SEEBACH

COMMUNIQUÉ 1 DU MAIRE AUX CITOYENS DE SEEBACH

COMMUNIQUÉ DU 13 SEPTEMBRE 2018

Chers Citoyens,

Vous avez certainement pris connaissance du courrier du Collectif des Citoyens Vigilants de Seebach (2CVS) déposé dans vos boîtes aux lettres.

Je sais combien vous êtes lassés, voire exaspérés de toute cette agitation perpétrée par ce groupuscule émanant majoritairement des élus déchus lors des dernières élections. En tant que Maire, à la fois porte-parole de l'équipe municipale majoritaire et responsable de l'ordre public, je me dois d'y réagir, rapidement et vivement.

Je condamne fermement la dérive de ces anciens élus et d'autant plus celle des 2 anciens maires, MM. Weissbeck et Schimpf. Je rappelle que M. Weissbeck s'est retiré des affaires communales il y a 10 ans et que les règlementations ont considérablement évolué depuis. M. Schimpf a finalement décidé de quitter ses fonctions de conseiller municipal au bout d'un an, il y a 3 ans déjà... Pour avoir exercé les fonctions de premier magistrat, ils devraient adopter un comportement plus digne et savoir que **la démocratie communale s'exerce au sein de l'organe de décision qu'est le conseil municipal et nulle part ailleurs**. Ceux qui prônaient à tout va le bien vivre ensemble ne devraient pas agir en « semeurs de zizanie ». Ils ne devraient pas remettre en question les décisions du conseil municipal élu librement par les citoyens en mars 2014.

De plus, l'ensemble de ces anciens élus membres du 2CVS devraient d'autant plus faire preuve d'une certaine réserve au vu de l'héritage transmis et du lourd passif sur certains dossiers (ZAC des Prunelles, salle des fêtes,...). C'est quand même un comble de retrouver ces anciens élus, qui ont gouverné pendant plus de 30 ans, au sein d'un collectif de citoyens vigilants, en donneurs de leçons !

Quant à MM. Kreiss et Rohmer, 2 membres élus du conseil municipal actuel, je suis étonné de les retrouver dans cette liste de citoyens qui souhaitent porter le débat dans les boîtes aux lettres. M. Kreiss, absent en moyenne une fois sur deux lors des séances du conseil, devrait se donner les moyens d'être plus assidu pour se tenir informé des dossiers et essayer de participer au débat. Quant à M. Rohmer, il a toujours eu la liberté de s'exprimer au nom des citoyens qui l'ont élu et celle aussi d'enregistrer les séances du conseil municipal qu'il a eu tout loisir de faire écouter à ses soutiens.

Je dénonce aussi la manière d'agir et les motivations occultes des 2CVS. En effet, ce courrier des 2CVS m'oblige à rétablir certaines vérités au travers de cette mise au point mais surtout à vous alerter, si besoin est, sur les intentions de cette association d'un nouveau genre à Seebach et de leurs membres qui prétendent respecter la démocratie et servir vos intérêts et ceux de la commune.

A l'image de leurs banderoles, **nos opposants sont en mode négatif et totalement fermés à la discussion. Ils ne respectent ni le village ni leurs voisins.** Je suis admiratif et fier du comportement de la population qui jusqu'à présent a su conserver son sang-froid et sa dignité face à ce que je considère désormais comme de véritables provocations. Je peux malheureusement témoigner sur l'impact désastreux de ces banderoles qui souillent notre beau village et vous dire combien elles nuisent à la commune. Je ne vois pas en quoi elles servent vos intérêts et celui du village comme le proclame le « 2CVS ».

En fait, leurs véritables motivations sont bien ailleurs et elles sont clairement malsaines.

A l'occasion du conseil municipal du 5 avril 2018, j'ai présenté de manière détaillée et illustrée durant plus de 3 heures notre projet global issu de 4 années de réflexion, d'études, de procédures. Une présentation où les questions concernant le pourquoi, le quoi, le comment et le financement ont été clairement abordés. Car l'objectif de notre projet est bel et bien de rattraper l'inertie du passé, mais **aussi et surtout de créer pour notre avenir et celui de nos enfants, un projet pour les 30 ans à venir.**

À l'issue de la présentation, n'ayant eu aucune question des 4 conseillers d'opposition, j'ai souhaité malgré tout solliciter leur avis avec la question suivante : **« au vu de la nature des éléments présentés, qu'est ce qui ferait que vous continueriez à vous opposer à ce projet global ? ».**

Ils ont été surpris et après un temps d'hésitation certain, le conseiller le plus expérimenté, François Rohmer, a dû se lancer pour exposer fébrilement devant une assistance stupéfaite (y compris la journaliste des DNA de devoir retranscrire les propos de son « collègue » dans son article) qu'il s'agissait d'une... **OPPOSITION DE PRINCIPE.** Après que M. Rohmer ait essayé en vain de se justifier, nous avons compris que l'opposition à l'installation au projet cœur de village n'était finalement qu'un prétexte car même certains d'entre eux reconnaissent sous cape les bénéfices d'un tel projet.

L'essentiel est donc bien ailleurs, plus sournois, moins avouable.

En effet, tout a été dit dans cet aveu : le « principe », c'est que pour eux il faut vite retrouver l'«ordre naturel des choses de Seebach ». Peu importe le projet et l'intérêt général, l'unique objectif est de retrouver ce pouvoir qui n'aurait jamais du leur échapper, car depuis longtemps, ils sont les « élus », les « gens biens », les « honoraires », les « notables », « ceux qui savent et qui décident » par opposition aux « autres »... Ils n'ont toujours pas accepté la défaite électorale de mars 2014. Ils la considèrent comme une anomalie de l'histoire. « Les Seebachois étaient-ils tombés sur la tête ? mais comment ont-ils pu NOUS trahir ainsi ? NOUS qui étions prédestinés pour gouverner Seebach ... ». Ces anciens élus ont refusé de se poser la question du pourquoi de ce camouflet car ils savent que la réponse ne serait pas supportable à entendre. Ils préfèrent depuis mener la politique de l'autruche, se positionner systématiquement dans le déni (les origines des 3 fermetures de classe), oublier ce qu'ils ont promis et pas tenu auprès de nombreux citoyens, ne pas se rappeler de ce qu'ils ont oublié de vous dire aussi (blocage de la ZAC des prunelles, PLUi 2013), et ne pas assumer certaines décisions qui pénalisent lourdement notre commune aujourd'hui (dossier salle des fêtes).

Pire, le principe, c'est aussi le rejet de l'élection du premier maire de la commune non Seebachois (un Basque qui plus est !) et de sa liste de jeunes conseillers inexpérimentés qu'ils considèrent comme des incapables. Nous avons pris LEUR place aux commandes de LEUR Seebach. Nous sommes impardonnables.

Par conséquent depuis 2014, tout est bon pour s'opposer, même contester la réalisation de l'accès handicapé de la salle des fêtes ou saborder la « quatschekuchekaarwe » pour le mettre sur le compte du Maire. Tout est bon pour polémiquer : on ne tond plus l'espace public qu'on a soit même demandé à ses voisins de tondre quand on était élu. Tout est déformé : on s'offusque que la Commune sous-traiterait la tonte à la société Etesia alors qu'en fait Etesia vient tester gracieusement ses tondeuses sur les terrains de la commune. Tout est bon pour salir et diffamer.

Tout est bon pour nous faire perdre du temps, avec l'absence de passation des dossiers au lendemain des élections, la tentative de sabotage de la Streisselochzeit 2016 ou le blocage de l'UAS 2018 qui complique la mise en œuvre des travaux nécessaires à la salle des fêtes. Tous les moyens sont bons !

Ils n'ont aucun scrupule à tenter de vous manipuler par la désinformation et à vous duper par des raisonnements simplistes, dignes de la pire propagande politique.

La fameuse pétition des 662 est un bel exemple. En amont, il n'y a eu aucune réunion publique préalable pour présenter la démarche. C'est normal puisque sans maîtrise foncière suffisante sur la zone 2AU, sans possibilité de se conformer aux règles d'urbanisme (SCOTAN et PLUi), sans aucune étude de faisabilité, sans estimation financière, les anciens élus continuent de prétendre qu'ils disposent d'une solution alternative. Nous sommes dans le domaine de la grande illusion. **La solution d'une implantation en 2AU n'est qu'un écran de fumée pour justifier leur opposition de principe. Ils n'ont jamais apporté une quelconque démonstration de la faisabilité d'un tel scénario.**

De fait, les porteurs de la pétition ne savaient même pas expliquer son contenu et n'ont laissé aucun document aux signataires à qui on a garanti la confidentialité après avoir exercé un forcing acharné pour obtenir la signature de certains d'entre eux. Malgré tout, au final, on cherche à vous faire croire que la pétition a dépassé les 50% en truquant les chiffres alors que sur la base officielle de la liste électorale des municipales (en enlevant des pétitionnaires la trentaine de personnes non inscrites et la trentaine de personnes qui se sont rétractées), on atteint moins de 40%. Malgré l'investissement colossal, les pressions exercées et un mois de porte à porte (pas toutes...), **nos opposants ont du se rendre à l'évidence : la pétition a été un échec flagrant sur le fond et sur la forme... Le commissaire enquêteur n'a pas été dupe et il a validé, sans réserve aucune, la modification du PLUi du secteur de Seebach qui a ensuite été voté en juin 2017 par la COMCOM.** Si les arguments développés par les opposants avaient été recevables, le résultat aurait pu être autre. Ils auraient pu par la suite entamer un recours contre cette modification du PLUi de Seebach et les orientations d'aménagement prévues. Ils ne l'ont pas fait.

Mais une fois de plus, les opposants n'acceptent pas de se conformer aux décisions prises. Ils ne se résignent pas et préfèrent par dépit lancer à quelques jours de la Streisselochzeit 2017 l'opération « zizanie » en affichant leurs banderoles, à défaut de pouvoir proposer autre chose ... Pourtant, à peine mises en place, le message de ces banderoles « oui au Carrefour mais pas au stade » était déjà en quelque sorte périmé puisque de toutes les manières depuis la validation du PLUi en juin 2017, l'implantation du Carrefour ne pourra s'effectuer qu'au stade et nulle part ailleurs.

Alors que la municipalité travaille à redresser bon nombre de situations complexes issues d'un très lourd héritage (lotissement bloqué, réhabilitation urgente des écoles, isolation de la mairie de Niederseebach, mise en conformité de la salle des fêtes, dysfonctionnement du réseau d'assainissement lors des fortes pluies, remise à niveau du PLUi...), à réorganiser et à moderniser le fonctionnement de la Mairie et de ses services, et surtout à mettre en œuvre un projet d'avenir pour nous tous, elle doit faire face à cette « véritable guérilla » menée par l'opposition. Celle-ci est destinée à nous affaiblir, à nous épuiser, à vous faire tourner en bourrique aussi et à éviter que nous puissions mettre en œuvre sereinement les projets communaux et nous présenter aux prochaines élections municipales de mars 2020 dans les meilleures conditions.

Alors chers Seebachois, ne vous laissez pas abuser et ne doutez pas. Notre objectif est de maintenir le bon vivre à Seebach, aujourd'hui et demain, de redonner à notre commune sa place sur la carte de l'Alsace du Nord, celle que Seebach n'aurait jamais du quitter. Nous avons les moyens d'avoir une ambition à la hauteur du potentiel exceptionnel de notre village et nous sommes sur la bonne voie. Les projets que nous menons sont lourds et complexes mais à la hauteur des enjeux pour notre avenir alors faisons en sorte qu'on nous laisse travailler et qu'on ne nous mette pas de bâtons dans les roues. **Ca ne tient qu'à vous de contribuer à ce que cette ambition se réalise. Chacun à son niveau peut apporter sa pierre à l'édifice au bénéfice de la collectivité. C'est ça aussi être citoyen.**

LES RÉPONSES AU COURRIER DU 2CVS POINT PAR POINT.

Le 2CVS ayant une forte propension à inventer sa vérité et le « qui ne dit mot consent » étant de mise avec eux, je suis dans l'obligation de rafraîchir leur mémoire bien courte et de rétablir certaines vérités de manière la plus synthétique possible

1/ Relocalisation du Carrefour Contact et modification du PLUi

En premier lieu, sur le choix d'implantation du Carrefour, je constate que les solutions exposées par M. Schimpf (zone Agricole au dessus du lotissement) et M. Schalk (corps de ferme Rott) dans l'article des DNA de 11 juillet 2017 « La zizanie s'affiche » ne sont étrangement plus d'actualité. Certainement ont-ils pris conscience de l'absurdité de leurs propos.

Quant au choix de la 2AU, Pascal Schellhorn a su dans son courrier rappeler l'historique sur ce dossier. Au vu de ces éléments, concernant les propos tenus par le 2CVS il ne s'agit plus de malhonnêteté intellectuelle mais bien plus

J'ai répondu précédemment dans ce courrier sur le fait que le soit disant choix alternatif de la 2AU était une pure vue de l'esprit et que de fait, il n'avait pas été retenu par le commissaire enquêteur lors de la modification du PLUi.

A ce propos, contrairement à ce qui est annoncé par le 2CVS, je tiens à préciser que le 14 mars 2014 (salle des fêtes) et le 19 mars 2014 (restaurant Vieille Grange) se sont bien tenues 2 réunions publiques à quelques jours des élections. Une première à Seebach. Elles ont attiré près de 350 personnes qui ont été informées d'un diagnostic mettant notamment en avant en priorité n°1 la nécessité de conserver ses commerces de proximité et de favoriser la création d'une zone commerciale. Une fois de plus les absents ont eu tort ! et le « 2CVS » devait en faire partie. Je confirme aussi avoir remis au commissaire enquêteur les supports de présentation effectuée ces jours là.

Au passage, j'en profite pour rappeler deux notions importantes pour comprendre notre gestion de la commune :

- **le développement urbanistique à Seebach a toujours souffert de l'absence de maîtrise foncière par la commune en amont des projets.** Une fois de plus, les anciens représentants de la commune s'expriment sur des projets sur lesquels la commune ne dispose ni de la maîtrise foncière nécessaire (seulement 20% en 2AU) ni du zonage du PLUi adéquat. Nous avons vu ce que ça a donné sur la ZAC des Prunelles et les problèmes que ça a générés. Mais ça a été le cas sur la plupart des grands projets de la commune : salle des fêtes par exemple où les premiers travaux ont commencé sur des parcelles n'appartenant pas à la commune.

Nous avons même récemment acquis une parcelle classée en « verger » appartenant à un privé sur le terrain d'entraînement de foot du haut. Je n'imagine pas la situation si le propriétaire avait clôturé sa parcelle. Il en va de même pour l'acquisition au Département du délaissé de la route de Trimbach, dossier resté en plan depuis des années.

De plus, lorsque la commune s'est lancée dans des opérations d'acquisition foncière nécessaires, elle n'a pas su ou pas voulu utiliser les outils à sa disposition (préemption, expropriation, EPFA ...) pour acquérir les biens à la valeur du marché. Elle a donc parfois surpayé la valeur des parcelles pour arriver à ses fins. Cela peut s'expliquer dans certains cas mais cela a généré une dérive très discutable sur d'autres dossiers.

Nous ne travaillons désormais plus de la même manière. Le projet cœur de village sur le terrain de foot va se réaliser car nous disposons de la maîtrise foncière nécessaire. Par souci d'homogénéité, nous avons acquis un ensemble de 6 ares à l'arrière de la cour Rott. Ces parcelles appartenaient autrefois à la commune.

Pour maîtriser l'espace entre le cœur de village et la place de la Mairie, nous avons missionné l'Etablissement Public Foncier d'Alsace (EPFA) pour entrer en contact avec l'indivision Rott propriétaire du corps de ferme Rott, intéressé à vendre ce bien.

Pour réaliser le nouveau terrain de foot, nous avons approché les propriétaires à l'arrière de la salle des fêtes et les exploitants, et nous disposons de promesse de vente à hauteur de 2,5 hectares que nous allons concrétiser dans les semaines à venir.

En résumé pas de développement sans maîtrise foncière, et pas de maîtrise foncière sans anticipation.

• pour rappel, le blocage de la ZAC des prunelles (1AU), que M. Schimpf et ses adjoints (M. Rohmer et M. Eyermann) ne pouvaient pas avouer à quelques mois des élections ni à la population ni à leurs propres conseillers empêchait tout espoir d'ouvrir la zone 2AU pour un quelconque projet. C'est la situation que nous avons découverte avec grande surprise suite aux élections. Il nous a fallu presque 2 ans et demi pour dénouer ce dossier sachant que ce déblocage aura permis de libérer quasi 900 000 € avancés à la SEMHA entre avances de trésorerie et crédit sur les 4 hectares de terrain cédés. Ainsi la commune voit largement sa capacité d'investir libérée pour intégrer des projets non prévus initialement (rue de la paix et rénovation salle des fêtes).

2/ Terrain de foot

En premier lieu, dès le choix avéré du terrain de football pour l'installation du projet cœur de village, nous étions bien conscients de l'effort demandé à l'AS Seebach. Pour autant, nous nous sommes engagés à lui fournir de nouvelles installations dignes de ce nom, moyennant une délocalisation partielle hors Seebach pour les matchs uniquement sur une durée de 18 mois environ. Nous sommes conscients que cette période sera forcément moins confortable pour le club, mais, nous ne pouvons pas prendre le risque de construire un 3^{ème} terrain de football sans avoir l'assurance que le projet cœur de village se réalise définitivement. L'opposition du 2 CVS comprendra certainement que nous sommes, nous aussi, d'autant plus vigilants sur ce point...

Malgré tout, nous avons lancé depuis 2 ans la phase d'acquisition foncière à l'arrière de la salle des fêtes et la révision du zonage. Nous avons aussi missionné l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le dossier d'études de faisabilité qui a pu être finalisé sur la base de réunions avec les membres bienveillants de l'AS Seebach dont 2 membres ont malheureusement démissionné du comité depuis... n'étant plus en ligne avec le Président, qui lui s'obstine à refuser la délocalisation.

J'ai rencontré en compagnie de mes adjoints, 4 dirigeants de l'AS Seebach dont M. Martin Schalk, Président, et M. Denis Frison, Trésorier, tous 2 membres du 2CVS, ce mercredi 5 septembre à 20h en Mairie. L'objectif de cette réunion était de revenir à une collaboration positive en perspective des projets à venir (délocalisation du club et nouvelles installations). La réunion n'a malheureusement pas été productive. La réception du courrier du 2CVS dans nos boîtes aux lettres 2 jours après (samedi matin) nous a fait prendre conscience que ces 2 dirigeants de l'AS Seebach avaient déjà pris leur position avant même la réunion. Cela confirme qu'ils restent braqués et aucunement prêts à coopérer. Ainsi, ces 2 dirigeants amènent de manière délibérée le club dans le mur.

A Seebach, nous comptons 3 fois moins de jeunes que dans les années 1970, et nous comptons actuellement environ 7 garçons par classe d'âge. Cette évolution démographique et la difficulté à trouver des recettes financières va nécessiter une restructuration des clubs, va accélérer les ententes puis les fusions, ainsi que la mutualisation des équipements.

J'ai plusieurs fois sollicité M. Schalk sur sa vision pour le club dans ces conditions mais je n'ai jamais obtenu de réponse, et ce malgré l'intervention de la LAFA (Ligue d'Alsace de Football Amateur).

Pourtant, de nouvelles installations permettraient de disposer d'un argument fort dans un contexte d'entente... Cela éviterait aussi aux dirigeants du foot de se consacrer davantage au foot et aux joueurs, et moins aux aspects liés à la maintenance, à la logistique et à organiser des manifestations pour payer par exemple des factures d'électricité astronomiques liées à des locaux trop vétustes. Je laisse les membres de l'AS Seebach en discuter avec leurs dirigeants.

Compte tenu de toute absence de collaboration des principaux dirigeants et de leur comportement déviant, nous avons décidé de ne plus tondre le terrain d'honneur qui est entretenu depuis des dizaines d'années aux frais de la commune. Celui-ci est entretenu par les bénévoles du club depuis le mois de juillet.

3/ Résidence sénior et maison médicale

Le projet de résidence sénior à dimension sociale est effectivement toujours en phase de réflexion. Les infirmières avaient certes lancé l'idée mais l'étude réalisée n'a pas pris assez en compte les questions liées au revenu des personnes concernées pour estimer le potentiel de manière fiable sachant que le financement constitue le talon d'achille de ce type de projet. De plus, après consultation du bailleur social Sibar, il s'avère qu'il y a un décalage entre le potentiel des personnels pouvant accéder et la taille minimale des projets pour arriver à un équilibre économique pour les investisseurs institutionnels. En clair, construire une résidence sénior avec 20 appartements sur Seebach n'est pas pour l'instant envisageable. Le Département qui coordonne les implantations a bien perçu les conditions très favorables que constitue le projet cœur de village de Seebach. Pour autant, il réfléchit à des concepts de taille beaucoup plus raisonnables tel que le projet (5 appartements) mené par Catherine Tête à Schleithal qui a intégré le financement participatif dans sa démarche.

Concernant le projet de maison médicale, je tiens à rappeler qu'il reste un projet privé collectif favorisé par un aménagement maîtrisé par la Mairie en face de la pharmacie. En aucun cas, la commune ne sera investisseur sur ce projet. Les professionnels de santé ont tous confirmé leur intérêt pour cette opportunité mais leurs objectifs personnels et attentes professionnelles (investisseur ou locataire, conditions de cohabitation, timing du projet, aménagement,...) étant quelque peu divergentes, il va nous falloir reconsidérer ce regroupement en plusieurs sous-projets dans un espace temps plus large mais toujours dans une cohérence architecturale globale. Une chose est sûre : ce projet reste attractif et nous sommes régulièrement contactés par des professionnels de santé.

Le 2CVS n'a pas intégré l'évolution des réglementations d'urbanisme (SCOTAN révisé 2015) qui traduisent les orientations politiques à mettre en œuvre (accords de Grenelle sur l'environnement). Ils négligent les impacts d'un monde en perpétuel changement, que ce soit le changement climatique (ils n'ont pas du avoir leur cave inondée), la raréfaction des ressources, la nécessité de mutualiser et de regrouper et donc de restructurer et d'investir. La preuve : suggérer dans leur courrier la possibilité d'implanter dans le même temps un supermarché en extérieur de village, une maison médicale sur le lotissement alors que nous avons eu tant de mal à le débloquer afin de relancer la démographie, une résidence sénior dans la « pampa » tout en laissant 2 terrains de foot au cœur du village montre combien leur vision est déconnectée des réalités. Ne lisent-ils pas les journaux et ne regardent-ils pas les reportages qui montrent la nécessité absolue de redynamiser les bourg centres et les cœurs de village, pour ceux qui en ont encore la possibilité ? Sont-ils déconnectés à ce point ?

4/ Financement

Les 2CVS savent que les finances sont une variable très sensible pour la population et là aussi, ils en profitent pour manipuler.

Je ne peux que m'étonner de voir que le 2CVS ne sache pas faire la différence entre un montant hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC). Pourtant en son temps, M. Weissbeck savait bien faire la distinction dès lors qu'il fallait valider l'apport de la commune à hauteur de la prise en charge de la TVA sur les projets initiés par les associations qui contribuaient à hauteur du HT. Les temps ont bien changé ...

Alors, oui effectivement le projet global n'a cessé de prendre de l'ampleur car comme expliqué précédemment nous avons pu récupérer courant 2016 les 900 000 € bloqués sur la Zac des Prunelles. Ainsi, nous avons pu ajouter la réfection totale de la rue de la Paix et la rénovation de la salle des fêtes au projet global.

D'autre part, nous avons présenté notre projet et obtenu le soutien de nos partenaires que sont l'Etat via Mme la Sous-Préfète, la Région Grand Est via Evelyne Isinger, le Département du Bas Rhin avec la visite de son Président Frédéric Bierry et des conseillers départementaux du secteur Stéphanie Kochert et Paul Heintz, et enfin de la communauté des communes du pays de Wissembourg avec son Président Serge Strappazon. Tous ont compris le projet et ses enjeux pour Seebach et le territoire.

Plus encore, la Caisse des Dépôts nous a accompagné dans la construction de notre plan de financement et accordé les services d'un cabinet spécialisé de Paris, FCL (voir www.fcl.fr).

La présentation au conseil municipal a confirmé la possibilité de pouvoir gérer des investissements à hauteur de 6,6 millions € HT (7,9 millions € TTC) : 6 millions pour le projet global (cœur de village, pôle culture loisirs et sportif, trame verte et bleue sur le cours d'eau Seebach) et 600 000 € pour les projets annexes (réhabilitation Ecole élémentaire et isolation Niederseebach, passage à l'éclairage LED, achat véhicule électrique,...).

Elle a confirmé aussi le fait de ne pas actionner le levier fiscal via l'augmentation des taux. Le projet sera financé par un emprunt structurant entre 20 et 30 ans autour de 1,8 millions €, ce qui porterait notre endettement à 1100 €/habitant mais nous laisserait encore des possibilités d'investir.

Là aussi, attention aux mauvais raccourcis. Certes nous allons investir mais cela engendre des économies d'énergie et de fonctionnement mais surtout des taxes additionnelles via le cœur de village et le lotissement. A noter aussi que les prélèvements de l'Etat sont moindres pour les communes qui s'endettent pour investir. Le saviez-vous ?

Avec un endettement de 35 000 €, nous figurons parmi les 10 communes les moins endettées du Bas-Rhin... il est grand temps d'investir pour nos équipements et infrastructures bien vieillissants !

5/ Sujets d'inquiétudes

Concernant la situation de la mairie de Niederseebach ou celui de l'accès au conseil municipal, **le Maire ne fait qu'appliquer la loi au travers de son pouvoir de police**, notamment en charge des questions de sécurité. S'il y avait quelque chose d'illégal dans ces deux dossiers, il est certain que la Maire qui est aussi un agent de l'Etat aurait été rappelé à l'ordre par la Sous-Préfecture.

Il est à noter que lors du conseil du 31 mai, les spectateurs étaient beaucoup plus clairsemés et la place ne manquait plus. Pour autant, je n'ai pas souvenir d'avoir aperçu M. Labic, pourtant président du 2CVS, parmi le public présent lors des séances depuis 4 ans.

Enfin, le 2CVS et les citoyens de Seebach devraient être beaucoup attentifs au fait que un de leurs 3 représentants à la communauté des communes du Pays de Wissembourg, en l'occurrence **M. François Rohmer, donne systématiquement son pouvoir au Maire de Schleithal dès lors qu'il est absent.**

Au-delà de l'image désastreuse que cela transmet pour Seebach (mais c'est l'objectif), cela pose d'autres questions quand on comprend que Schleithal dispose finalement de 4 voix et Seebach de 2 voix sur des sujets sensibles tels que par exemple la délibération de la révision du PLUi lors du dernier conseil communautaire. Je pense que cela doit amener les citoyens à réfléchir car de plus en plus les décisions importantes se prendront au niveau communautaire. Il faut en être conscient. Là aussi, la division affaiblit.

Après cette longue mise au point, vous pouvez constater la complexité des opérations à mener et le niveau d'investissement personnel nécessaire pour porter de tels projets. A défaut d'adhésion, ça mérite au moins le respect. J'espère que pour ceux qui se sont pris le temps d'arriver jusque-là vous aurez été réconfortés par les réponses apportées.

Un bulletin communal plus illustré sur les derniers travaux est en cours de réalisation. Il viendra compléter les informations apportées. Aussi, comme je le propose depuis le début de mon mandat, n'hésitez pas à passer la porte de la Mairie ou à vous adresser à vos conseillers municipaux, nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

M. le Maire

